



## On me réclame une dette de banque datant de 2012

Par **cyx evelyne**, le **03/05/2018 à 14:12**

bonjour

en 2012 j'ai quitté une banque, j'ai signifié que je fermais mon compte, la personne, m'a dit ok pas de soucis

je n'ai rien reçu comme papier le stipulant,

nous sommes en 2018 , j'ai reçu un avis d'huissier de justice me réclamant presque la somme de 2000 euros,  
cet avis n'est pas en recommandé, et ne stipule qu'il me faut payer

et me donnant rendez vous au cabinet le 14 mai prochain, hors je n'ai plus de véhicule,

que dois je faire,

je n'ai pas les moyens de prendre un avocat ne pouvant déjà pas réparer ma voiture, car sans travail

en vous remerciant, car c'est urgent

cordialement

EVELYNE DE VENDEE

Par **Visiteur**, le **03/05/2018 à 15:20**

Bonjour,

courrier par lettre simple n'a pas vraiment de valeur ! Que représentent ces 2000€ ? Et vous n'avez rien signé pour fermer ce compte ? Ca ne vous a pas paru un peu léger ? Un simple coup de fil et hop ?

Par **cyx evelyne**, le **03/05/2018 à 15:31**

bonjour grenouille

oui il me semblait qu'une lettre simple d'huissier n'a pas de valeur, ( car en plus il devrait y avoir un jugement hors depuis 2012 néant )

non on ne m'a rien demandé pour la fermeture du compte !!c'était une banque privée . J'ai bien demandé un justificatif, mais rien et la personne qui s'était occupée de moi a ensuite quitté son poste .

dans les 2000 euros, qui me sont réclamés  
823. euros capital restant dus....  
1000 euros capital restant dus  
le reste étant les frais,

mais c'est tout ce qui est noté, rien d'autres,

Donc j'aimerais quand meme savoir ce que je dois faire,  
car ce cabinet d'huissier me convoque le 14 mai prochain,

ou trouver un genre de courrier à faire à ce cabinet.

et je trouve un peu facile que cette banque privé me réclame après plus de 5 ans

il me semble qu'il y a forclose

car entre 2012 et la ce jour je n'ai reçu aucun relevés de compte, puisque compte fermé ....  
mais sans justificatif

en vous remerciant de bien vouloir me dire quoi faire pour ce cabinet d'huissier ( dont reçu lettre simple ce matin )

dans l'attente d'un ex de courrier à faire

merci merci

cordialement

EVELYNE

Par **cyx evelyne**, le **03/05/2018** à **15:35**

je trouve ceci sur le net

<http://www.gpierreavocat.fr/droit-bancaire-et-credit>

j'ai oublié de dire qu'ils m'ont fichés au ficp, mais la aussi, sans aucun justificatif de quoi que ce soit,

j'ai appelé la banque de france, qui me dit, ne pas savoir pourquoi je suis fichée

Par **Visiteur**, le **03/05/2018** à **19:30**

Bsr,

Vous avez voulu fermer un compte, mais il restait un solde débiteur ou un crédit attaché à ce compte.

Par **cyx evelyne**, le **03/05/2018** à **20:29**

il me restait je crois 150 euros en banque,  
et 80 euros du sur les facilités

les relevés nous devons les garder 3 ans pour les banques, donc je n'ai plus rien, maintenant une erreur venant de chez eux cela arrive  
et à lire partout, c'est meme plus que l'on ne croit

un ex, cétélem me réclame 65.20 depuis 1 an, j'ai téléphoné 5 fois et on me dit que je ne dois rien, y a quand meme un soucis,

et la 6 ans après,  
un simple courrier d'huissier, avec aucun nom d'ou cela provient !!!

Par **Visiteur**, le **04/05/2018** à **08:14**

avez vous contacté la banque ?